

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 47

Artikel: La mode merveilleuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



VOICI LA RÉPONSE

La terre a-t-elle cessé de tourner du 1^{er} au 12 janvier 1701 ?

Le Conteur du 6 novembre dernier demande comment il se fait que, du 1^{er} au 12 janvier 1701, il n'y eut aucune naissance, aucun mariage ni aucun décès dans le Pays de Vaud.

Ce phénomène « fictif » s'explique par le passage du calendrier Julien au calendrier Grégorien. Ce progrès, réalisé en 1584 déjà par les cantons catholiques, ne fut accompli que 116 ans plus tard par les cantons protestants. La réforme fut décidée, ensuite d'une suggestion des protestants allemands qui venaient eux-mêmes d'adhérer au nouveau calendrier, dans une conférence tenue à Baden en juillet 1700.

Le nouveau calendrier entra en vigueur en 1701. Comme l'année julienne retardait alors de 11 jours sur l'année astronomique, on sauta directement, pour retrouver l'accord avec le soleil, du 31 décembre 1700 au 12 janvier 1701.

Le Gouvernement bernois porta la décision à la connaissance de ses ressortissants par un ordonnance du 22 octobre 1700 que nous reproduisons ci-après, d'après un article intitulé : « Un nouvel-an escamoté », paru il y a quelques années dans le... *Conteur Vaudois*.

Mandat concernant la correction du Callendrier.

« L'Advoyer et Conseil de la Ville de Berne, nostre salutation premise, Noble, puissant, Cher et féal Baillif, Estant connu combien l'irrégularité des temps et des festes qui est survenu par l'irrégularité des calculs tant du Vieux Callendrier, nommé Julien, que du nouveau appelé Grégorien, et fait naistre depuis plus de cent ans en ca, tant dans le général que dans le particulier, et surtout dans les pays où les subjects Evangéliques et Catholiques Romains sont entre melez, plusieurs contestes et desordres dans les affaires Civiles et Ecclesiastiques.

» Dont plusieurs auroyent désiré pour éviter tous ces Inconvéniens que les propositions qui se sont faistes à diverses fois, de travailler à une chronologie exacte, et non partielle, eussent pu estre acceptées. Et la présente année 1700 ayant donné pour cet effet une occasion très favorable par l'entremise de personnes qui sont bien exercées et entendues dans cette science, qui auroyent examiné cette affaire avec une application et soin particulier et auroyent, après une supputation très exacte, corrigé le callendrier Julien et trouvé que les onze jours qui observés et en usage depuis plus de cent ans et jusqu'aujourd'huy, doivent être retranchés et omis comme estans superflus, et qu'à l'avenir les supputations des festes des deux Callendriers s'y doivent conformer. De manière qu'il n'y aura plus différence des jours et des festes entre les Evangéliques et les Catholiques Romains, à la réserve pour la Feste de Pasques, qui pour estre mobile ne se rencontrera pas en certaines années. Et comme cette

affaire auroit esté meurement consultée, pondérée et examinée par les Conseillers, Ambassadeurs, Princes d'Estats, hommes experts et savants de l'un et de l'autre ordre tant Ecclesiastique que politiques qui ont recogneu que par ce changement, il n'y aurait à craindre qu'il en peüt arriver aucun préjudice ni dans les affaires ecclésiastiques ni dans les affaires Civiles, mais qu'au contraire que par l'observation de cette uniformité de temps on remédiera à beaucoup de désordres et de difficultés et donnera beaucoup de falcités et de Commodités au Commerce civil. Ce que par nous considéré, Nous N'avons trouvé aucune difficulté pour ne nous y pas conformer, et aurions pour cet effect consenti à la Diette tenue à Baden es mois de Juy et Juillet derniers à l'acceptation et correction de cet Almanach Julien autrement nommé Vieux Callendrier. Ainsi qu'après l'année 1700, qui doit finir au 31 décembre, on commencera l'année de 1701 le 12^e Janvier.

» Enfin afin que chascun seache non seulement s'y conformer mais aussi pour prévenir et estouffer les sinistres et mauvaises impressions que nos subjects, tant des villes que du plat pays, en pourroyent prendre, nestans pas bien instruits des raisons de ce changement et afin de qu'ils en seachent les véritables motifs, Nous l'ordonnons, ainsi que nous le faisons à tous les autres. Nos Baillifs, de faire lire les présentes en Chaire, ce que tu seauras pour ta conduite. Dieu soit avec toy. Donnè le 22 octobre 1700. »

A compter du 12 janvier 1701, la femme et l'homme porent donc recommencer à aimer, à se marier, etc.

M. H.

¹ « Dictionnaire historique du canton de Vaud », publié par Eugène Mottaz, tome I, page 316.

² Nous avons omis de noter la date de notre coupure.



LA MONNETTE ET SON QUEGNU

VO saïda prâo cein que l'est, 'na monnette ? L'est 'na fenna adî tsarpenaïe, adî matsouraïe, onna coffa, po tot dere.

Adon, se la Fanchon à Crebllet l'avai batcha dinse, n'étaï pas po rein. Mâ l'avai dâo bin, onna balla carraïe, onno pucheinta courtene, et l'avai tot paraï trovâ on hommo po la mariâ, et on inspettèu dè bite, onco !

Mâ noutron Djabram n'avai pas faûta dé medzi dao frecot einpacotâ, dein dâi z'écouellette asse coffé que la Fanchon et ses z'hârdes !

Tot paraï, la Monnette s'arreindzive avoué son Dzabram. L'ont zu on bouébo quel'a binstou éte batsi lo Monnet. Lo pouro l'avai adî dûve tsandalla déso lo nâ et lo mor einbardoffliâ dé cougnârde âo dé papet.

Vaitce lo Monnet que s'est rontû 'na piaûte ein corateint aprî lo tsat. Lo médzo n'a pas volhiû lé rafistolâ à l'hotô, kâ n'avai pas pû lé découennâ à tsavon. Adon, lo bouébo l'a passâ tré senânnâ pé l'hépétau de la vela. Et, dé sti coup, l'a tsandzi dé mena.

La Monnette l'a z'éta tot ébahiâ dé vère son

boûte tant galé et tant prôpro.

L'aoton d'apri, vaitce les pécaût dé la vela que l'ant fé na veinte po rappertsi dé l'ardzeint po l'hépétau.

La Monnette l'a fé dinse à son Djâbram : « Clliau brâva dzeins no z'eint bin rapetassi noutron bouébo. Vu lao baillî quauqué bonbonnaseri po lé remâcha. »

— Va que saï de !... l'a riposta son hommo.

Adon, la Monnette l'a einpatâ on pucheint taillé bin gonflîo avoué dao bûro, dâi z'ao, de la farna, dé la casseniarde.

Po que lo taillé saï prau gonflîo, l'a einfatâ la folhie à quegnu dein lo lhi à Djabram que vegnâi dé sé sailli de la plionma. Faut vo dere que noutron inspettèu dé bite l'avai on bocon dé tserropiondze eintre la pi et la tsé. Ne poâve pas sé léva dé bouv' hâore rappô à cein. L'étaï lo valet et la serveinta que fasant l'ovradzo.

Aprî cein, la Monnette l'a onco einpatâ po fabrequa on quegnu avoué dâi pommes rosettes que l'a z'éta queri dein lo sous-lhi à la serveinta. L'a arreindzi lè bocons avoué son cuti. Saillive onco sa toupena dé reseгна, la pliantâve su lo câro de la cousena et l'est allia queri les boquenet de pommes.

Mâ vaique la serveinta que l'avai aobliâ dé cliôure lo loquet dao collidéo ein alleint pé lo courtiè Lo valet arreindzive l'étrâblie dâi caïnets que corateint dé derrâ l'hotô. Clliau bêtions, tot ein chaoteint et ein djuveint, sant arrevâ dein la cousena. Et hardi ! dein la toupena de reseгна ! Traovâvant cein rido bon et fasant adî pi po tot medzi.

La Monnette s'ein revegne avoué ti ses bocons dé pommes dein son forâ. L'a latsi tot son coumerce en bouaïlant : « Eh ! mon té ! ma toupena et mon quegnu ! »

Mâ n'a pao bouaïlâ grant teimps. L'a eimpougni ti les caïnets ion à ion, l'a parâ lo mor avoué les diuve man et ran ! ran ! dein la toupena ! Aprî cein, eimpougne onn'écourdjâ po reinvouyi les caïnets tsi leu.

La Monnette sé dépaté dé rappertsi ti les bocons, ka l'étaï lo fin momeint po fabrequa les quegnu po la veinte.

La serveinta l'a volhiû nettèyi les pommes et sailli onn' autre toupenâ dé reseгна. Mâ la Monnette n'a rein volhiû oûre. L'a de à son homme : « Pardine ! L'est bon po clliau biau monsi de la vela ! »

Suzette à Djan-Samüet.

LA MODE MERVEILLEUSE

Voici l'étonnante nouvelle qui nous arrive d'Outre-Mer.

Un grand couturier de New-York vient de lancer une mode à laquelle nous n'avions même pas songé. Finies les robes vaporeuses qui vous enveloppaient, mesdames, comme d'un nuage à peine saisissable ! Nous n'admirerons plus sur vos épaules la courbe gracieuse du linon — et bien audacieuses celles d'entre vous qui oseront maintenant parer leur corsage de ces mille riens, rubans ou fleurs, que nous avions le mauvais goût de trouver agréables, et qui, paraît-il, sont surannées ! Oui, fourreaux de soie ou voiles de mousselines, toutes ces choses fragiles, qui vous habillaient de grâce et d'élégance, sont maintenant à renvoyer au magasin d'accessoires... Il faut à notre siècle de misères et d'épreuves un costume austère,

et voilà comment, en Amérique, la robe métallique vient de voir le jour...

Ne poussez pas les hauts cris ! j'ai bien dit : la robe métallique ! Et ne croyez pas qu'il s'agisse là tout simplement de robes taillées dans ces tissus lamés que vous connaissez bien et dont vous vous accorderiez aisément !

Non ! Le métal employé est des plus purs : c'est le fer, ou l'argent ou l'or, et pas la moindre parcelle de laine ou de coton ne se permet d'en ternir l'éclat ! Composé de fils extrêmement serrés, le tissu ne manque pas, paraît-il, de souplesse ; il présente en outre, mille avantages appréciables : il ne s'use pas, ne se déchire pas, ne se déforme pas ! Une robe, une fois faite, peut servir toute la vie !

Et puis, la nature de l'étoffe se prête à des conceptions nouvelles dans l'art de l'habillement. Ainsi la robe de fer supporte très bien, dit-on, les bras nus jusqu'à l'épaule et la robe d'or se prête aux plus suggestifs décolletages !...

Mystère que nous n'approfondirons sans doute jamais ! Car si géniale que soit cette découverte, j'ai peine à croire qu'elle fasse le tour du monde... En attendant, il y a encore, fort heureusement, un peu partout, d'autres maisons où l'on s'habille !

LES LAPSUS CELEBRES

On pourrait faire un volume de toutes les erreurs, bêtises, étourderies échappées à nos plus grands écrivains, à nos meilleurs orateurs. Dans la hâte de l'improvisation ou la fièvre de la composition, combien de lapsus leur échappent qui font la joie des auditeurs ou des lecteurs. Est-ce manquer de charité que de les relever et de les reproduire ? Un peu, sans doute, mais comme les auteurs furent les premiers à en rire de bonne grâce on peut, sans grand remords, offrir au public ce petit divertissement vraiment inoffensif.

De Chateaubriand : « L'enseignement philosophique fait boire à la jeunesse du fiel de dragon dans le calice de Babylone ».

De Voltaire (Lettre à Diderot, 1775) : « Le christianisme, c'est-à-dire la religion du Christ ».

De Bossuet : « Dieu est partout, même là où l'on ne croit pas qu'il soit ».

De Thiers : « Le climat de la Provence qui serait froid si un soleil torride... »

D'Emile Zola : « Le plaisir, cette sensation agréable... ». Du même, dans « Rome » « Il se vêtit de ses vêtements... ». Du même encore, dans la « Faute de l'abbé Mouret » : « Et, étouffant ses sanglots, elle essayait de ses doigts des larmes qui coulaient de ses yeux... ».

De François Coppée : « Elle venait de s'asseoir entre ses deux filles, deux jumelles, âgées l'une et l'autre de 18 ans ».

De Louis Havin (« Le Siècle », 1860) : « Sitôt qu'un Français a passé la frontière, il entre sur le territoire étranger ».

De M. Joseph Bertrand, l'académicien, dans un article de la « Revue des deux Mondes » : La foi chez lui était tiède et le zèle catholique très petit. Il était de ceux qui n'entendent la messe que d'un genou ».

De Francisque Sarcey : « On désirerait dans le chant de Mlle Pilberte, un peu plus de légèreté de main... ». Du même : « Le piquant de la plaisanterie, c'est d'être émué ». Du même encore : « La voix de Mlle Marguerite Ulgade est fort belle et on trouve dans sa diction la main de sa mère ».

De Napoléon III : « De la richesse d'un pays dépend la prospérité générale ».

De Xavier de Maistre : « Saint-Jean-Chrysostome, né à Antioche (Asie), ce Bossuet africain ».

De M. Bruyn, ministre de l'Agriculture en Belgique : « L'étalon brabançon sera la poule aux œufs d'or de la Belgique ».

Du président Bécarré des Plajeux, à l'accusé Lamiette : « Vous avez de bons antécédents. Je ne vous en fais pas un reproche ».

D'un rédacteur du « Journal des Débats » : « Ces projets éclorent dans les ministères et couvés par leurs auteurs n'arrivent jamais à bon port, leurs lambeaux jonchent les couloirs ».

D'Alexis Bouvier. Il a été parlé dans une phrase précédente d'une certaine viole. « Le misérable se précipita sur l'enfant, il lui saisit la tête et lui

en vida le contenu dans la bouche. Le pauvre petit retomba suffoqué ».

De M. Pourquery de Basserin, député : « Votre main droite sait sans doute ce que fait votre main gauche, mais elle ne le dit pas ; louons sa distraction ».

D'un autre député, M. Cazeauyielh, père : « Les marins sont des hommes utiles et nécessaires sans lesquels la marine n'existerait pas ».

D'une femme de lettres, Etincelle : « C'est à croire que les roses, les jamins, les anémones et les œillets font comme les habitants et se hâtent de fleurir ».

D'un romancier du « Petit Journal » : « Les fonctionnaires dont le rond de cuir avait obstrué le cerveau ».

Du même : « A seize ans, elle était magnifique... Sa taille se prenait entre les dix doigts d'une main ordinaire ».

D'Alfred Musset, dans les « Marrons du feu » : L'esturgeon monstrueux soulève de son dos

Le manteau bleu des mers et contemple en silence

D'un feuilleton de Jules May : « Daniel ne répondit pas. C'était ainsi la première fois qu'il parlait ainsi de son père ».

D'un romancier de l'« Eclair » : « Ils ronflaient comme seuls ronflent les cœurs innocents ». Bien bruyant, alors le sommeil du juste.

D'un autre feuilletonniste : « Qu'aurais-tu dit, si ce mari trahi t'avait tuée?... Ne l'aurais-tu pas accusé de barbarie ; n'aurais-tu pas invoqué ta jeunesse, celle de ton complice, etc. »

Du même : « bardé de boue, hérissée de stupefaction, un binocle sur le nez « dont il » essuie soigneusement les verres... ».

D'Aurélien Scohl : « Il y a là des corbeaux noirs ».

De Balzac : « Le bruit du galop de son cheval qui retentit sur le pavé de la pelouse diminua rapidement ».

On pourrait continuer à l'infini les citations, la place nous manque. J'aime mieux finir par ce délicieux extrait d'un discours prononcé en 1897 par M. Ribet, avocat général à Bordeaux. Il s'agit de la réforme de l'instruction criminelle. « L'arme forgée par le législateur de 1808 pour le juge d'instruction se trouve faussée, dit l'orateur. La main qui veut la redresser en la conservant devra être doublement gantée de velours, car le vieux tronc ne fleurit plus qu'une fragile tige faible bien qu'heureusement elle rattache le passé au présent dont une face est tournée vers l'avenir que nous devons souhaiter toujours meilleur avec la justice pour tous.

Un lapin à qui déchiffrera ce rebuz.

Georges Rocher.

Education. — Madame et Monsieur ont la déplorable habitude de se disputer souvent, sans se soucier de la présence de leur domestique.

Madame finit par craindre que sa bonne ne révèle ce qui se passe chez ses maîtres. Elle l'interroge.

— Justine, j'espère que vous ne répétez jamais rien de ce que vous nous entendez dire, Monsieur et moi, quand vous avons une petite... différence d'opinions ?

— Oh ! non, Madame ! J'ai été élevée à ne jamais dire de gros mots.

Lettre à une maman qui vient d'avoir un bébé.

Ce fut le sujet de composition donné, par une institutrice, à ses élèves du degré supérieur ; voici la lettre de l'une de ces demoiselles.

Chère Madame,

Nous venons de recevoir votre missive qui nous annonce la naissance de votre petite Lucette ; nous prenons bien part à la peine que la sage-femme a eue, pour la tirer de sa position intéressante et difficile. Nous espérons que Monsieur Picolet n'est pas trop déçu de ne pas avoir eu un fils, et pensons que ce sera pour la prochaine fois.

Veillez agréer, chère Madame, nos bien affectueuses salutations de la part de toute la famille, y compris mon papa.

Votre dévouée

(L. S.)

Renée Soliveau.

Pour copie conforme :

Pierre Ozaire.

L'ART DE VIEILLIR



at-il du plaisir à vieillir ? Du plaisir ?... pas précisément. Mais on peut, en revanche, y trouver quelque charme. A une condition, toutefois, c'est de savoir accepter avec résignation et bonne humeur l'inévitable.

On n'échappe pas à la vieillesse, à moins que la mort ne la devance. Il faut donc en prendre notre parti et faire bonne mine à mauvais jeu. Oh ! il est des gens privilégiés sur les épaules de qui s'additionnent les jours, les semaines, les mois et les années et qui semblent ne pas s'en apercevoir. Ils sont réfractaires à la sénilité. Ils restent jeunes, jeunes de cœur et de caractère, tout au moins. Et cette jeunesse de cœur et de caractère leur est un précieux talisman contre les infirmités quasi inévitables de la vieillesse.

L'œil n'a plus la même vigueur ; il s'affaiblit et se voile peu à peu. L'oreille s'assourdit. Les dents tombent — on les remplace, il est vrai. Les jambes, les bras n'ont plus la souplesse ni la force de jadis. Le souffle devient court. On est plus sensible aux variations de la température ; gare le coryza, le lumbago et le torticolis.

Mais il ne faut pas penser à tout cela ; il faut aller de l'avant toujours et quand même. C'est d'autant plus aisé que l'affaiblissement graduel de certaines facultés, d'une part, l'expérience de la vie, de l'autre, font que l'on ressent moins vivement certaines impressions et que l'on prend plus facilement son parti des événements heureux ou malheureux auxquels on est mêlé. On devient philosophe et l'on vit sa vie un peu plus en spectateur, un peu moins en acteur. Insensiblement et sans douleur aucune, on se détache des choses d'ici-bas qu'on sait devoir quitter tout-à-fait dans un avenir plus ou moins prochain.

On ne s'embarrasse plus de mille futilités qui compliquent inutilement l'existence. On simplifie sa vie et l'on constate que c'est ainsi qu'elle est le plus agréablement à passer.

La politique, qui fait tant de mal, vous laisse indifférent. On vit de souvenirs aimables et de consolantes espérances.

Le cœur, libéré de toute ambition, de toute vanité, devient meilleur. Il est plus facilement enclin à la bienveillance et au pardon, et les hommes, nous paraissant tous bons, on vit dans une ambiance sympathique, qui est comme un avant-goût du paradis.

Voilà l'art de vieillir.

J. M.

Laconisme. — Un professeur donne à ses élèves, comme composition de rédaction, ce thème à développer : « Que feriez-vous si vous aviez un million de fortune ? »

Chacun de réfléchir, puis de se mettre fébrilement au travail.

Seul, le petit Bob reste le nez en l'air à regarder voler les mouches et, le temps de la composition écoulé, il remet une copie blanche.

— Comment, Bob, c'est ça votre composition ? Tous vos camarades ont écrit des deux et trois pages et vous rien.

— Eh bien, répond Bob, c'est ce que je ferais si j'avais le million.

LES VÉLOCIPÉDARDS

Par les routes nationales,

Régionales, cantonales,

Bravant les chaleurs infernales,

Triment les vélocipédards ;

Avec un appétit rapace

On les voit dévorer l'espace,

Et craignant qu'on ne les dépasse,

Filer, filer comme des dards.

Ils vont, ployés sur leur machine,

La tête basse, et haut... l'échine,

Exhibant, sans peur qu'on les chîne,

Des sveltesse de hareng saur ;

Tantôt blêmes, tantôt tomates,

— De leurs travaux divers stigmates —

Ils pédalent en automates,

Baroques joujoux à ressort.